



 **SOCIÉTÉ GÉNÉRALE**  
Investment Solutions

**PÉRIODE D'INVESTISSEMENT  
MINIMUM RECOMMANDÉE**

**5** ans

**INDICATEUR SYNTHÉTIQUE  
DE RISQUE**

1 2 **3** 4 5 6 7

**ÉLIGIBILITÉ**

- Assurance vie
- Compte Titres ordinaire

■ DOCUMENTATION COMMERCIALE À CARACTÈRE PROMOTIONNEL - PLACEMENT FINANCIER

# SG Multi actifs Dynamique

Une solution unique de diversification en fonds de fonds.



# SG Multi actifs Dynamique

Le fonds SG Multi actifs Dynamique a pour objectif de générer une croissance du capital à moyen terme, sur une durée minimum de placement recommandée de 5 ans, via un portefeuille multi-classes d'actifs. Le portefeuille sera activement géré, au travers d'une exposition dynamique aux marchés obligataires, actions et aux investissements alternatifs. Le risque global du fonds est calibré pour correspondre à celui d'un portefeuille dynamique.

À titre indicatif, l'allocation cible définie est de 75% sur les marchés actions, 14% sur les marchés de taux et 11% sur les produits alternatifs.

## À propos de Société Générale Investment Solutions (France)

Société Générale Investment Solutions (France) est la société de gestion de portefeuilles dédiée aux différents clients du groupe Société Générale: les clients du réseau, ceux de la Banque Privée en France et des clients institutionnels. Au 31 décembre 2025, la société de gestion comptait 31 milliards d'euros d'actifs sous gestion et plus de 100 professionnels des investissements.

■  
**Les SG Multi actifs sont conçus pour naviguer dans différentes conditions de marchés et saisir les opportunités d'investissement pour tous les profils de risque.**

■  
**ARNAUD BESNARD, Gérant du fonds**

■  
**La présentation du fonds en vidéo**

## L'expertise multigestion



**Arnaud BESNARD**  
Gérant du fonds



**Nicolas MOUSSAVI**  
Responsable  
de la multigestion



**Vanessa BONJEAN**  
Responsable  
de la sélection de fonds



**Eric BRUNEAU**  
Responsable construction  
et implémentation  
des portefeuilles

## Points clés

- **Diversification à tous les niveaux**  
Un accès à un large éventail d'opportunités en termes de géographies, de classes d'actifs et de devises.
- **ETF et Gestion Active: Le meilleur des deux mondes**  
Un processus d'investissement rigoureux associant une gestion active de l'allocation à base d'ETF et de fonds.
- **Un réseau global, des expertises locales**  
Grâce à un modèle en architecture ouverte, accéder à des gestionnaires d'actifs externes reconnus mondialement et à leurs expertises spécialisées.

## Principaux risques

- **Risque de perte en capital:** le capital investi dans le fonds n'est pas garanti. Les porteurs sont susceptibles de perdre tout ou partie de leur investissement initial.
- **Risque de marché:** la valeur des actions et des titres assimilables aux actions peut fluctuer en fonction des performances de chaque société et des conditions générales du marché.
- **Risque de concentration:** il se réfère au risque d'être soumis à des pertes significatives si le Fonds détient une position importante dans un investissement qui subirait une diminution de sa valeur ou qui serait autrement affectée, y compris par le défaut de l'émetteur.

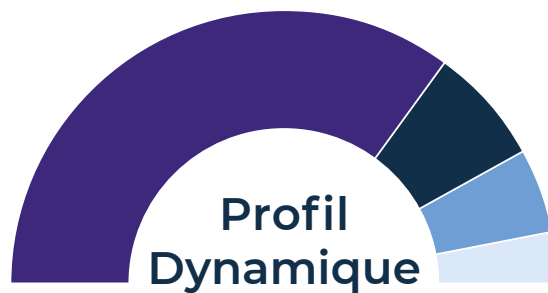
# Une stratégie d'investissement Multi-classes d'actifs

Le Fonds adopte une approche multi-classes d'actifs dynamique, pour tirer parti et naviguer dans différentes conditions de marchés.

L'équipe de gestion de portefeuille vise à identifier les principaux vecteurs et opportunités de marché à travers une gestion active de portefeuille :

- D'un point de vue global sur l'ensemble des marchés financiers : par classe d'actifs, zone géographique et devise ;
- Au sein de chaque marché spécifique : par secteur d'activité, sous-secteurs et sélection de titres.

Le Fonds s'appuie sur une expertise globale intégrée afin de générer de la performance. L'équipe de gestion bénéficie des ressources globales de Société Générale Investment Solutions, incluant des stratégestes et des experts quantitatifs sur les différentes classes d'actifs.



75% d'actifs risqués en moyenne, max. 100%

- Actions
- Obligations
- Investissements Alternatifs
- Trésorerie

## Processus d'investissement

Le Fonds met en œuvre une approche complémentaire qui inclut :

- Une approche descendante dites « Top Down », fondée sur une analyse de l'environnement macro-économique actuel et attendu (valorisations, sentiments de marché, analyse technique) qui mènera à des choix d'allocation d'actifs.
- Une approche ascendante dites « Bottom up », à travers une sélection en architecture ouverte de Fonds d'investissement ou d'actifs spécifiques, au sein d'une gestion des risques clairement définie.

### COMITÉ D'INVESTISSEMENT GLOBAL

- Comité mensuel établie avec les **Économistes-Stratégestes** de SG IS et les **directeurs investissements** des entités de gestion
- Définition des vues en termes de **classes d'actifs, zones géographiques et thématiques d'investissement et définition / paramétrage d'une allocation tactique**

### ÉQUIPE DE GESTION

**Allocation tactique & construction du portefeuille**  
Géographies, Secteurs, notation de crédit...

### ÉQUIPE DE SÉLECTION DE FONDS

**Analyse et sélection des supports d'investissement**  
Univers d'investissement très large (900 fonds)

### Une gestion des risques continue

L'équipe quantitative suit quotidiennement la volatilité et les limites d'investissement.

Un monitoring permanent de la liquidité et des répartitions sectorielles est effectué.

## Une gestion de portefeuille opportuniste et flexible

La construction du portefeuille résulte principalement de :

- l'allocation dynamique effectuée entre la composante obligataire (poche obligataire) et la composante actions du portefeuille.
- la sélection rigoureuse des titres pour chacune des composantes du portefeuille.

Les échanges réguliers entre les gérants et les analystes obligataires et produits structurés visent à identifier et saisir les meilleures opportunités. La gestion active de l'allocation a pour objectif de s'adapter et de générer des rendements dans la plupart des conditions de marché.

# Principales caractéristiques du fonds

Forme juridique	Fonds Commun de Placement de droit français
Société de gestion	Société Générale Investment Solutions (France)
Dépositaire/Conservateur	Société Générale, S.A.
Durée minimum d'investissement recommandée	5 ans
Indicateur synthétique de risque*	3 (sur une échelle de 1 à 7)
Date de création du fonds	08/01/2021
Date de changement stratégique	25/06/2025
Code ISIN	FR0000000085
Indice de référence	Néant
Valeur liquidative d'origine et devise du fonds	100 EUR
Montant minimum de souscription	1 millième de part
Frais de gestion financière	1,60 % TTC maximum
Frais de fonctionnement et autres services	0,25 % TTC maximum
Frais indirect maximum	2 % TTC maximum
Commission de souscription non acquise au FCP**	2,00 % maximum du montant investi
Coûts de sortie	Néant
Fréquence de valorisation/Souscription/Rachat	Quotidienne
Classification SFDR***	Article 8

\*L'indicateur synthétique de risque (mentionné dans le DIC PRIIPs) : L'indicateur de risque permet à l'investisseur d'avoir une idée du risque de pertes liées aux performances futures du produit sur la durée de vie recommandée. Cet indicateur est basé sur une échelle allant de 1 à 7, du niveau de risque le plus faible (ce qui ne veut pas dire qu'il n'y a pas de risque), au plus élevé. Le score indiqué combine deux types de risque : le risque de marché (les fluctuations de la valeur des investissements) avec le risque de crédit (la possibilité que l'établissement ne puisse pas rembourser).

\*\* Concernant les investissements dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, à noter que si le contrat le prévoit des frais sur versements, ou frais d'arbitrage et frais de gestion sont prélevés par l'assureur.

\*\*\* « Règlement SFDR » ou Règlement « Disclosure » désigne le Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement Européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Ce règlement oblige la société de gestion à décrire la manière dont les risques en matière de durabilité sont intégrés dans ses décisions d'investissement, ainsi que les résultats de l'évaluation des incidences probables des risques en matière de durabilité sur le rendement des fonds qu'elle gère. Le règlement SFDR prévoit des catégories de produits différentes en fonction du degré de prise en compte du développement durable :

- Les articles 8 : Les produits faisant la promotion des caractéristiques environnementales et/ou sociales
- Les articles 9 : Les produits poursuivant un objectif d'investissement durable.

Pour en savoir plus notamment sur la partie risques, se référer au prospectus complet du fonds, au DIC PRIIPs (Document d'Informations Clés) disponibles auprès de votre conseiller ou sur <https://investmentsolutions.societegenerale.fr/fr/>

## À propos de Société Générale Investment Solutions (France)

Le groupe Société Générale a confié à Société Générale Investment Solutions (France), dénomination commerciale de SG 29 Haussmann, société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) en 2006 et filiale à 100 % du groupe Société Générale, la gestion et la sélection de fonds.

Elle apporte son expertise au groupe Société Générale afin de proposer à l'ensemble de ses clients une gamme de solutions de placement innovantes, intégrant des expertises de sociétés de gestion externes au Groupe associées aux enjeux environnementaux et sociétaux.

Société Générale Investment Solutions (France) assure, en lien avec les pôles d'expertise du groupe Société Générale, la sélection des gestionnaires d'actifs qui doivent posséder une expertise établie dans la classe d'actifs proposée, de la gestion socialement responsable et de la maîtrise et du contrôle des risques.

Société Générale Investment Solutions (France) est, par ailleurs, signataire des Principes pour l'Investissement Responsable (UNPRI) depuis 2020.

## Avertissement

Le présent document n'a pas de vocation contractuelle mais uniquement publicitaire. Son contenu n'est pas destiné à fournir un conseil en investissement sur les fonds communs de placement qui y sont présents, ni le cas échéant sur les produits cités éligibles à leur actif, ni un quelconque autre service d'investissement. Les informations qui y sont contenues sont données à titre indicatif. Les informations sur les performances passées mentionnées ne garantissent en aucun cas les performances futures. En assurance vie, la valeur des unités de compte, qui reflète la valeur d'actifs sous-jacents, n'est pas garantie et est sujette à des fluctuations à la hausse comme à la baisse, selon l'évolution des marchés financiers. Ce document est destiné exclusivement à la personne à laquelle il a été adressé et ne peut être ni transmis à des tiers, ni reproduit totalement ou partiellement, sans accord préalable et écrit de Société Générale Investment Solutions France. Ce document a été élaboré à partir de sources que Société Générale Investment Solutions (France) considère comme étant fiables et exactes au moment de sa réalisation. Toutes les informations mentionnées dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. Société Générale Investment Solutions France ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise par un investisseur sur la base de ces informations. Les fonds communs de placement présents dans ce document sont des fonds de droit français conformes à la directive OPCVM (2009/65/CE), agréés par l'Autorité des marchés financiers. Avant toute souscription d'un fonds commun de placement, l'investisseur potentiel doit prendre connaissance de l'ensemble des informations contenues dans la documentation détaillée du fonds et plus particulièrement de la rubrique « Profil de risque » du prospectus et du Document d'Informations Clés (DIC PRIIPs). Le prospectus et le DIC PRIIPs du fonds sont disponibles sur simple demande auprès de Société Générale Investment Solutions France et auprès du conseiller. Le DIC PRIIPs est également disponible sur <https://investmentsolutions.societegenerale.fr/fr/>, [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org) et [www.particuliers.sg.fr](http://www.particuliers.sg.fr).

L'investisseur potentiel est invité à se rapprocher de son conseiller pour que ce dernier puisse s'assurer de l'adéquation de l'investissement envisagé avec sa situation budgétaire et patrimoniale y compris sa capacité à subir les pertes, ses objectifs d'investissement et son horizon de placement, ses connaissances, son expérience financière, son profil investisseur (appétence au risque) et ses préférences en matière de finance durable.

Société Générale Investment Solutions (France) est une société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers, sous le n° GP 06000029, Société par Actions Simplifiée, au capital de 2 000 000 EUR ayant pour numéro unique d'identification 450 777 008 RCS Paris, dont le siège social est situé au 29, boulevard Haussmann, 75009 Paris. De plus amples détails sont disponibles sur <https://investmentsolutions.societegenerale.fr/fr/>

Copyright Groupe Société Générale 2025. Tous droits réservés.

